moi, il hésite à me laisser une fortune que je dissiperais, dit-il, comme j'ai dissipé la mienne, et ce n'est qu'en faveur de ce fils, dont je lui ai révélé l'existence en refusant de nommer sa mère, qu'il consent à faire son testament. Cet arrangement concilie tout. Il satisfait à ses inquiétudes et, s'il faut le dire, à mes intérêts. Mon fils sera le propriétaire des biens de mon oncle, mais jusqu'au jour de sa majorité...

—Vous jouirez de ses revenus, je comprends, monsieur ; votre amour paternel est encore une spéculation !

—Madame !...

—Mais je ne serai pas plus la complice de celle-ci que je ne l'ai été des autres. Jamais ! jamais !

Ici, il y eut un silence de quelques instants. Pauline, en proie à une violente exaltation, s'était laissé tomber dans un fauteuil à l'extrémité de la chambre, et d'Herbanne, vivement blessé par ces derniers mots, semblait lui-même sur le point de sortir de son impassibilité ordiniaire, mais tout à coup réprimant par un victorieux effort de sa volonté les mouvements tumultueux de son âme il se rapprocha de Mme de Livry, et attachant sur elle son regard fixe et pénétrant qui empruntait en ce moment je ne sais quelle vague ressemblance à celui des oiseaux de proie, il articula avec un impitoyable sang-froid les paroles suivantes :

—Pauline, faites-y attention Vous intervertissez les rôles. Vous me parlez comme si c'était moi dont l'avenir fût en votre pouvoir. Comprenez mieux votre position. Voici ce que je vous demande : une lettre pour le directeur de la pension où est mon fils. Muni de cette lettre, j'irai le chercher, et tout sera dit. Vous voyez que je veux éviter le bruit, le scandale. Vous ne manquerez pas de prétextes pour justifier l'absence de cet enfant ; et quant à cette position, que vous craignez tande perdre....

—Eh ! monsieur, interrompit brusquement la jeune femme, est-il encore question de ma position, de mon honneur ? Je n'y songe plus ; j'en ai fait le sacrifice. Ce n'est pas madame de Livry qui vous parle, c'est une mère que vous désespérez ! Songez que j'ai des droits au moins aussi sacrés que les vôtres. Laissez-moi mon fils, monsieur, laissez-moi mon fils !

Il serait difficile de rendre tout ce qu'il y eut de déchirant dans l'accent avec lequel Pauline prononça ces derniers mots, tout ce que ses beaux yeux bleus eurent d'éloquent et même de sublime dans le regard. Elle s'était emparée d'une de mains de son interlocuteur, et elle osait la presser entre les siennes. D'Herbanne parut un instant ému, mais ce ne fut qu'un éclair de sensibilité. Cet homme avait trop vécu pour que son cœur ne se fût pas en quelque sorte ossifié. Il se dégagea froidement des mains qui l'étreignaient, et s'éloignant de quelques pas :

—Je n'ai, dit-il, qu'une chose à vous répondre : Pour reprendre cet enfant que mon oncle me demande, j'ai quitté la Navarre, où j'étais en sûreté, et je suis venu en France où, d'un moment à l'autre, on peut m'arrêter comme agent secret du roi Charles. Je quitterai Toulouse demain matin ; vous voyez que je n'ai pas de temps à perdre. Si à la fin de la journée je n'ai pas reçu la lettre que je vous ai priée d'écrire, je me trouverai forcé de venir la demander ce soir même à M. de Livry, et nous verrons si, lui aussi, il osera me la refuser !

—Oh ! mais ce sera la mort pour l'un des deux s'écria Pauline en se levant de son fauteuil et en courant à d'Herbanne.

Mais déjà ce dernier avait atteint le seuil de la porte qu'il avait ouverte, et, s'inclinant respectueusement devant Mme de Livry, il murmura d'une voix basse mais ferme :

—Il vous reste encore quelques heures de jour, madame.

—Trois secondes après, il avait disparu, laissant la malheureuse jeune femme haletante, éperdue et sur le point de défaillir. Quelques minutes se passèrent ainsi, pendant lesquelles elle resta clouée à la même place, près de cette porte qu'elle contemplait d'un œil hagard. Lorsqu'elle commença à revenir à elle-même, elle se demanda si elle n'était point sous l'empire de quelque rêve affreux ; mais bientôt la dernière menace qui avait frappé son oreille retentit encore dans son cœur et elle se rappela ces cruelles paroles : " Ce soir, je viendrai demander mon fils à M. de Livry. " Ce soir ! que faire d'ici là ? que devenir ? Tant de bonheur il y a quelques jours, et maintenant tant de désespoir ! Ainsi Ferdinand qu'elle avait vu si troublé à l'idée seulo que d'Herbanne pouvait n'être pas mort, apprendrait à la fois l'existence de cet homme et la terrible loi qu'il apportait avec lui ! Sa réponse pouvait-elle être douteuse ? Un duel... un duel à outrance, et avec un adversaire qui jusqu'alors, dans de tels combats, n'avait jamais trouvé son maître ! Pour empêcher cette funeste rencontre, il n'y avait qu'un moyen, c'était de livrer son fils, mais à quelles mains, bon Dieu ? Tout à coup Mme de Livry tressaillit. Une idée venait de se présenter à son esprit, une idée triomphante sans doute : car la jeune femme se précipita à un secrétaire qu'elle ouvrit convulsivement et s'asseyant auprès de ce meuble, elle se mit à écrire avec une rapidité fiévreuse. Voici les quelques lignes qu'elle traça :